

Commission extra-municipale du Lundi 16 septembre 2019

Nombre de présents : 21

Ordre du jour pour l'année :

- environnement adapté à la ville
- poursuite de la réflexion sur la démocratie municipale

Pour la commission du 16/09/2019 :

1- Environnement :

Recherche d'efficacité et choisir une ou deux pistes par an et réaliser ce qui fait consensus.

2- Budget participatif municipal :

Jusqu'aux municipales la municipalité ne s'engage pas sur de nouvelles modalités, à charge pour la nouvelle d'approfondir cette question dans le cadre de l'amélioration de la démocratie locale.

3- Clinique :

La phase enquête publique est terminée. Des questions ont été abordées par très peu de personnes. Ont surtout été abordées des questions d'ordre général : emplacement, nombre de lits, stationnements, circulation.

Une réponse globale et argumentée aux questions posées est prévue pour le 25 septembre où il sera donné un avis global sur le projet avec approfondissement.

La procédure du permis peut être déposée vers Mars/avril.

Il a été question du dépassement d'honoraire en anesthésie et en urologie, deux spécialistes du secteur 1. Renseignements seront pris par Monsieur le Maire.

4- Fabre d'Olivet :

Un virtuel du site est présenté.

Les appels d'offre ont été publiés et devraient être validés. Une réunion est prévue avec les riverains, d'ici peu.

En ce qui concerne le projet artistique, il sera déplacé vers la rénovation du centre.

Une action est prévue sur l'éclairage public de la place avec baisse de lumière de 10-12 heures à 6 heures du matin.

Les arbres de la nouvelle place seront pris en charge par le département. Le coût global des travaux s'élèverait à 55000 euros. Globalement, les travaux sur Ganges tiennent compte de l'engagement de la ville à la charte des villes fleuries.

5- Eclairage sur Ganges :

Une réflexion est menée avec Hérault Energies pour moduler l'éclairage public : tout nouvel éclairage verra son intensité diminuer. Il a été évoqué le coût exorbitant de l'éclairage de la Zone d'activité. Il a été répondu qu'il était impossible de détecter pour les caméras des éventuels voleurs dans le noir. Mais, la question qui reste c'est que cette zone n'a pas sa place en zone urbanisée. La Communauté de Communes se penche pour trouver un autre lieu mieux adapté.

6- Transports :

Les transports, dorénavant, sont délégués à la Région.

De fortes demandes de la part des usagers souhaitent que le car 608 de 19h40 partant de Montpellier et qui s'arrête à Saint Martin de Londres puisse desservir Ganges jusqu'au Vigan.

Un car à mi-journées est fortement demandé.

Ce sujet sera abordé à la prochaine commission extra-municipale.

Quartier de la gare :

Un intervenant se plaint du manque de petits commerces du côté du quartier de la gare.

Capteur de fibres : il a été demandé de végétaliser le lieu par implantation d'arbustes.

7- Parking Cayrel :

Envisager un escalier pour descendre au parking sans faire le tour. En réflexion mais il faudra respecter les normes.

8- Sécheresse :

Ganges n'est pas en zone rouge mais il faut éviter d'arroser entre 8 h du matin et 20 H.

Sur un sujet non éloigné, une intervenante a fait remarquer qu'il y avait urgence à régler la question du débroussaillage du chemin des Cistes du quartier du Ranz

Urbanisme :

La rue Biron sera refaite entièrement avec un passage piéton. Il est rappelé qu'à partir de maintenant la priorité, en ville, est toujours à droite et sans signalisation.

Prochaine réunion :

Lundi 7 octobre à 18h30

salle des mariages de Ganges

Ordre du jour :

- Transports dont horaires des cars
- Rénovation du centre
- Clinique, suite à l'avis de la personne chargée de l'enquête publique
- Questions diverses.